

Paris, le 2 avril 2025

Le Cabinet Parme Avocats renforce sa pratique construction avec l'arrivée de Maité Cano

Le Cabinet Parme Avocats est heureux d'annoncer l'arrivée de Maité Cano. Grâce à son parcours diversifié en Cabinet d'avocats et en entreprise, elle apporte une parfaite maîtrise des contrats publics et privés et une connaissance approfondie du droit de la construction. Son arrivée en qualité d'Avocat of Counsel s'inscrit dans la dynamique du Cabinet, qui consolide son savoir-faire au service des acteurs du secteur.

Un parcours alliant expertise juridique et connaissance du monde de l'entreprise.



Maité Cano a exercé pendant plusieurs années au sein du Cabinet Cabanes Avocats. Elle y a développé une expertise solide en droit de la construction et en exécution de marchés publics. Elle a ensuite rejoint Veolia Recyclage et Valorisation des Déchets en tant que juriste grands projets publics et a notamment travaillé sur la contractualisation avec les constructeurs et les fournisseurs dans le cadre des appels d'offres publics.

Grâce à ce double parcours, elle possède une vision transversale et opérationnelle du droit de la construction, conjuguant expertise juridique, approche business et compréhension des besoins spécifiques des entreprises et collectivités.

Un renforcement stratégique de la pratique "Construction" chez Parme Avocats.

En rejoignant Parme Avocats, Maité Cano vient consolider la pratique construction aux côtés de **Mathieu Noël, Ludovic Cuzzi, Bérangère Dufresne** et **François-Régis Gaboriau**. Son expertise permettra d'accompagner les clients du Cabinet sur l'ensemble du cycle de vie des projets de construction, de la passation des marchés à l'exécution des contrats, en passant par la gestion des risques et du contentieux.

Parmi les dossiers emblématiques du Cabinet dans le secteur, Parme Avocats est intervenu sur le projet de transformation du centre d'incinération du **SYCTOM** à Ivry/Paris XIII - plus grand incinérateur d'Europe – en une unité de valorisation énergétique. Ainsi que sur le chantier de la **Centrale Electrique de l'Ouest Guyanais (CEOG)**, plus grande centrale électrique à hydrogène au monde, financée notamment par **Meridiam**.

« *Parme Avocats est un des rares Cabinets à associer les pratiques contrats publics, construction et urbanisme. L'arrivée de Maité s'inscrit pleinement dans notre volonté de structurer cette expertise transverse. Sa maîtrise des enjeux contractuels et financiers permet à Parme Avocats de proposer une offre encore plus complète aux maîtres d'ouvrage, entreprises du BTP, aménageurs et exploitants* », déclare **Xavier Matharan**, le fondateur du Cabinet.

« *Parme Avocats intervient sur les projets de premier plan dans le secteur de la construction et de l'aménagement en France. Rejoindre le Cabinet et son équipe représente pour moi l'opportunité d'apporter mon expérience à la croisée du conseil et du monde de l'entreprise à ces projets. Et de renforcer l'approche stratégique et opérationnelle du Cabinet* », déclare **Maité Cano**.



A propos de Parme Avocats

Parme Avocats est un des principaux Cabinets français en droit public des affaires, droit de l'urbanisme, de l'environnement et droit de la construction.

Cabinet indépendant, Parme Avocats réunit une trentaine d'avocats, dont 8 associés, et une dizaine d'expertises pour accompagner les territoires dans la réussite de leurs transitions.

Conseil des acteurs du secteur public et privé, le Cabinet propose une vision stratégique au service de leurs projets de transformation. Parme Avocats intervient de la conception aux phases complexes de financement, contractualisation et réalisation jusqu'à la mise en service.

Le Cabinet est aux côtés de ses clients, acteurs publics et privés, pour leur permettre de faire face aux nouveaux défis : climatique, énergétique, numérique, écologique, mobilités.

Parme avocats a été fondé en 1999 par Xavier Matharan après un parcours de magistrat puis de conseiller juridique des ministres de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire.

www.parme-avocats.com

CONTACTS

Frédéric Halbrey

Responsable communication
frederic.halbrey@parme-avocats.com – Tél. : 06 59 72 34 54

Xavier Matharan

Avocat Associé et fondateur
xavier.matharan@parme-avocats.com

Maité Cano

Avocat of Counsel
maite.cano@parme-avocats.com

